



## DELIVERY OPERATOR INSTRUCTIONS – AVIS À L'UTILISATEUR

- 1) The delivery operator must comply with all Federal, Provincial and Local Codes during filling of the tank.
  - 2) The delivery operator must be familiar with, or trained on, proper filling procedures.
  - 3) The delivery operator responsible for transferring the product to an aboveground tank shall take all reasonable steps to prevent spillage.
  - 4) The delivery operator must ensure that the filling hose is completely drained before disconnecting.
  - 5) The delivery operator must remain in constant view and in close proximity to the fill control valve during the entire tank filling period.
  - 6) The nameplate must not be altered or removed.
- 1) Le livreur doit se conformer à tous les codes fédéraux, provinciaux et locaux lors du remplissage des réservoirs.
  - 2) Le livreur doit connaître ou suivre une procédure de remplissage appropriée.
  - 3) L'opérateur responsable du transfert du produit dans un réservoir hors sol doit prendre toutes les mesures raisonnables pour éviter les renversements.
  - 4) Le livreur doit s'assurer que le tuyau de remplissage est complètement drainé avant de débrancher.
  - 5) Le livreur doit demeurer en observation direct et à proximité de la valve de contrôle du remplissage durant toute la période de remplissage du réservoir.
  - 6) La plaque signalétique ne doit être ni modifiée, ni retirée.

